

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 03 DECEMBRE 2024

Début du conseil municipal à 18h40.

Étaient présents :

Mme BLANC Dominique, Maire,

M. PONS Alexandre (arrivée à 19h02 et départ à 21h18), Mme ROSSAS Amandine, M. GIROD Claude, adjoints.

M. BLANC Jérémy, Conseiller Municipal délégué,

Mmes BUDUN Sevda (départ à 21h), DE JESUS Catherine, FOL Christine, FOURNIER Céline,

HUGON Denise (départ à 19h52), QUINIO Marie-Madeleine, REY-NOVOA Dolores (départ à 19h52), Conseillères Municipales,

MM. BRUNET Julien, GIGI Dominique, MARTINOD Guillaume (départ à 21h16), VISCONTI Régis, Conseillers Municipaux.

Étaient absents excusés

Mme DELACHAT Elodie, Conseillère, a donné une procuration à Mme BLANC Dominique, Maire,

M. BARRIERE-CONSTANTIN Luc, Conseiller, a donné une procuration à Mme REY-NOVOA Dolores, Conseillère,

Mme GOLAY-RAMEL Martine, Conseillère,

M. FELIX-FIARDET Bastien, Conseiller.

1 ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Denise HUGON est élue à l'unanimité à 18h40. Mme Denise HUGON, ayant dû partir à 19h52, Mme Amandine ROSSAS a accepté de la remplacer jusqu'à la fin de la séance.

2 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 NOVEMBRE 2024

3 DELIBERATIONS

3.1 OFFICE NATIONAL DES FORETS – COUPES DE BOIS

PROPOSITION D'ETAT D'ASSIETTE POUR LA CAMPAGNE 2025

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de M. Anthony AUFFRET, Directeur de l'Agence Ain Loire et Rhône de l'Office National des Forêts, concernant les coupes à assier en 2025 en forêt communale relevant du Régime Forestier.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

APPROUVE l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2025 présenté ci-après.

PRECISE pour les coupes inscrites, la destination des coupes de bois réglées et non réglées et leur mode de commercialisation.

DEMANDE qu'un état des lieux soit fait avant la coupe des bois de la route forestière, les chemins et les sentiers

INFORME le Préfet de Région des motifs de report ou suppression des coupes proposées par l'ONF conformément à l'exposé ci-après.

Parcelle	Type de coupe (1)	Volume présumé Réalisable (m ³)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue doc. Gestion (2)	Proposition ONF (3)	Justification ONF Si modification	Mode de commercialisation					
							Année décision propriétaire (4)	Vente avec mise en concurrence (sur)	Vente avec mise en concurrence (unité de mesure)	Contrat Bois façonné	Autre vente gré à gré	Délivrance
8	IRR	366	13.6	2024	Supp.	Parcelle inexploitable en l'état						
15	IRR	417	10,4	2025	2025			<input checked="" type="checkbox"/>				
16	IRR	336	11,2	2025	2025			<input checked="" type="checkbox"/>				
4	IRR	432	14	2025	Supp.	Parcelle inexploitable en l'état						
64	IRR	325	9,6	2025	2028	Projet de desserte en cours d'étude						
65	IRR	545	16,1	2025	2028	Parcelle inexploitable en l'état						
66	IRR	304	9	2025	2028	Parcelle inexploitable en l'état						

¹ Nature de la coupe : AMEL amélioration ; AS sanitaire, EM emprise, IRR irrégulière, RGN Régénération, SF Taillis sous futaie, TS taillis simple, RA Rase

¹ Année proposée par l'ONF : SUPP pour proposition de suppression de la coupe

¹ Année décidée par le propriétaire : à remplir uniquement en cas de changement par rapport à la proposition ONF

Le mode de commercialisation pourra être revu en fonction du marché et de l'offre de bois en accord avec la municipalité.

Mode de délivrance des Bois d'affouages

- Délivrance des bois **après façonnage**
- Délivrance des bois **sur pied**

Pour la délivrance de bois **sur pied** des bois d'affouage, le conseil municipal désigne comme BENEFCIAIRES SOLVABLES de la bonne exploitation des bois, conformément aux règles applicables en la matière aux bois vendus en bloc et sur pied :

M. Régis VISCONTI
M. Claude GIROD
M. Julien BRUNET

} 3 noms et prénoms

LE CONSEIL MUNICIPAL,

AUTORISE l'ONF à réaliser les contrats de vente aux particuliers pour l'année 2025, dans le respect des clauses générales de ventes de bois aux particuliers de l'ONF. Ce mode de vente restera minoritaire, concernera des produits accessoires à l'usage exclusif des cessionnaires et sans possibilité de revente.

DONNE pouvoir à Madame le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente.

La délibération est acceptée à la majorité à 18h54 : 1 abstention Julien BRUNET.

3.2. MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS COMMUNAUX

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de Fonction Publique et notamment son article L313-1,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant ; et que celui-ci doit mentionner sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter.

Considérant qu'il appartient à l'assemblée de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant le précédent tableau des emplois adopté par l'assemblée délibérante le 03 septembre 2024,

Considérant la nécessité de créer et supprimer plusieurs emplois relevant du cadre d'emploi des agents techniques et des rédacteurs,

Madame le Maire explique qu'il convient de modifier cinq postes de travail dont trois postes suite au recalcul de l'annualisation des agents de service du restaurant scolaire et de l'école maternelle et deux postes suite aux avancements de grades.

Madame le Maire propose :

- De supprimer les actuels emplois d'agent des écoles maternelles et agent de service du restaurant scolaire, deux postes, dans le cadre d'emploi des adjoints techniques sur le grade d'adjoint technique à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 2 x 26h30 à compter du 1^{er} janvier 2025.
- De supprimer l'actuel emploi d'agent de service du restaurant scolaire, dans le cadre d'emploi des adjoints techniques sur le grade d'adjoint technique à temps non complet d'une durée de 20h35 à compter du 1^{er} janvier 2025.
- De supprimer l'actuel emploi d'agent d'entretien des bâtiments école dans le cadre d'emploi des adjoints techniques sur le grade d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2025.
- De supprimer l'actuel emploi de responsable des finances et inventaire du patrimoine, dans le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux sur le grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2025.
- De créer deux emplois d'agent des écoles maternelles et agent de service du restaurant scolaire, deux postes, dans le cadre d'emploi des adjoints techniques sur le grade d'adjoint technique à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 2 x 26h35 à compter du 1^{er} janvier 2025.

- De créer un emploi d'agent de service du restaurant scolaire, dans le cadre d'emploi des adjoints techniques sur le grade d'adjoint technique à temps non complet d'une durée de 19h47 à compter du 1^{er} août 2024.
- De créer un emploi d'agent d'entretien des bâtiments école dans le cadre d'emploi des adjoints techniques sur le grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2025.
- De créer un emploi de responsable des finances et inventaire du patrimoine, dans le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux sur le grade de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet.

LE CONSEIL MUNICIPAL après avoir délibéré,

ACCEPTTE la proposition de Madame le Maire,

FIXE le nouveau tableau des emplois permanents de la commune de la manière suivante :

EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET				
Emplois	Cadre d'emplois	Grades	Nombre de poste	Temps de travail
Secrétariat général, secrétariat du SIVOS, communication, ressources humaines, élections Délib n° 2020.02.08 du 25 février	Attachés Territoriaux	Attaché	1	35 H
Finances Inventaire du patrimoine Délib n° 2024.12.61 du 03 décembre	Rédacteurs	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1	35 H
Accueil du public, urbanisme, contentieux, locations, associations Délib n° 2021.02.04 du 02 février	Adjoints administratifs	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	1	35 H
Responsable du service technique Délib n°2024.01.04 du 16 janvier	Agents de Maitrise	Agent de maitrise	1	35 H
Entretien des bâtiments, école	Adjoints Techniques	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe Délibération n° 2024.12.61 du 03 décembre	2	35 H
		Adjoint technique Délibération n°2017.02.07 du 7 février	1	35 H
Maintenance des bâtiments Délibération n°2024.03.12 du 5 mars	Adjoints techniques	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1	35 H
Entretien des bâtiments, de la voirie et espaces verts	Adjoints techniques	Adjoint technique Délibération n° 2024.01.04 du 16 janvier	2	35 H
		Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe Délibération n°2024.03.12 du 5 mars	1	35 H
EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET				
Finances gestion des recettes, marchés publics, gestion budgétaire du SIVOS et CCAS, assurances et archives Délib n° 2020.02.08 du 25 février	Adjoints administratifs	Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	1	28 H 00

EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET

Emplois	Cadre d'emplois	Grades	Nombre de poste	Temps de travail
Accueil du public, secrétariat techniques, administrés, Délib n°2023.12.51 du 5 décembre		Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1	32 H 30
Entretien des bâtiments, école, restaurant scolaire et portage des repas Délégation n°2024.12.61 du 3 décembre	Adjoints Techniques	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1	27 H 50
		Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1	27 H 50
		Adjoint technique	1	29 H 00
		Adjoint technique	1	27 H 45
		Adjoint technique	2	26 H 35
		Adjoint technique	1	19 H 47
Entretien des bâtiments, école, restaurant scolaire et portage des repas Délégation n°2024.07.45 du 2 juillet	Adjoints d'animation		1	29 H 20
			1	10 H 00
		Adjoints d'animation	1	09 H 30
			1	08 H 30
			2	06 H 50
Agent des écoles maternelles	Agents de maîtrise n°2024.07.45 du 2 juillet	Agent de maîtrise	1	30 H 45
	Agents spécialisés des Écoles Maternelles	Agent spécialisé principal de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles	1	24 H 35

La délibération est acceptée à l'unanimité à 18h59.

4 POINTS DIVERS

4.1 ECOLE – RESTAURANT SCOLAIRE – COLLEGE

4.1.1 Restaurant scolaire

Deux postulantes sont à l'essai suite au recrutement pour le remplacement de l'agent qui a demandé une disponibilité. Ce poste correspond à la mise en place des couverts, la surveillance des enfants, la distribution des repas et la plonge.

Une réunion de réflexion sur la gestion du temps méridien sera organisée en présence des représentants des parents, Mme Natalia ZAMORA et M. Alexandre PONS le 11 décembre 2024.

4.1.2 Collège

La remise du diplôme national du collège a été organisée le vendredi 15 novembre 2024 au gymnase de l'Annaz en présence de MM. Michel BRULHART et Alexandre PONS.

Une rencontre avec Mme la Principale du collège sera organisée le mercredi 4 décembre 2024 en Mairie.

4.1.3 Ecole

4.1.3.1 Grève du 05 décembre

C'est Familles rurales qui assurera le service minimum lors de la grève du 05 décembre 2024.

Une information a été faite aux parents que pendant la grève les enfants seront acceptés que s'il n'y a pas d'autre possibilité de garde. Une date limite d'inscription a été imposée afin que le centre de loisirs puisse commander les repas et s'organiser avec le personnel.

4.1.3.2 Jeux dans l'ancienne cour de la maternelle

Proposition reçue de l'entreprise LAPIERRE pour renouveler les jeux dans l'ancienne cour de la maternelle pour un montant de 23 790 € TTC avec une remise de 8 000 €. Mme Le Maire propose au conseil de mettre la somme au budget. Pour information, Mme TORLET, directrice de l'école, a validé cette proposition.

L'ensemble du conseil municipal préfère prendre le temps de faire un ou plusieurs devis contradictoires.

Suite à l'exercice attentat / intrusions en date du 21 novembre un système d'alarme supplémentaire sera à prévoir pour 2025.

4.1.3.3 Conseil d'école

Réunion du 12 novembre : bilan de la rentrée (305 élèves + 8 en ULIS), exercice de sécurité, approbation du règlement intérieur et questions des parents, demandes de refermer la sortie avec le pot de fleurs, de remettre le radar pédagogique. Une longue discussion a eu lieu car depuis le Covid les enfants de 3 ans sont obligatoirement scolarisés même s'ils ne sont pas propres et cela cause beaucoup de problèmes.

4.1.3.4 Inspecteur de circonscription

Réunion le 19 novembre avec M. NOALLY : il n'y aura ni fermeture de classe ni ouverture pour la rentrée scolaire 2025 avec à ce jour une moyenne d'environ 25.36 élèves par classe. A la rentrée il y a eu 500 élèves en moins par rapport à la rentrée 2023 et au niveau Rhône-Alpes 3000 élèves en moins.

4.1.3.5 Budget 2025

Une réunion de travail avec Mme la Directrice de l'école, MM. Pascal CUINIER et Alexandre PONS sera programmée en décembre afin d'anticiper le budget 2025.

4.2 BUDGET – FINANCES

4.2.1 Réalisation du budget investissement des mois de novembre 2024

Tiers	Objet	Réalisé
SAS BEISER	Citerne 100 000L diam 3M récupération eaux de pluie arrosage stade football	34445.88
SARL B.C. CHARPENTES	CP03 SIT 10/24 LOT 03 CHARPENTE COUVERTURE Travaux reconstruction vestiaires foot/Club House stade	24556.7
ALPES CONTROLES BUREAU	SIT n°3 M+2 (dont 2.87% révision prix) Contrôle technique OP111 Travaux reconstruction vestiaires foot/Club House stade	720.47
DE SA SERRURERIE	CP01 SIT10/24 LOT 04 MENUISERIES EXTERIEURE Travaux reconstruction vestiaires foot/Club House stade	38544
DEKRA INDUSTRIAL	SIT n°3 sc 5/8 OP111 mission SPS2 Travaux reconstruction vestiaires foot/Club House stade	429.18
		98696.23

4.2.2 Factures impayées

Une réunion a eu lieu avec Mme Alix TAVERNIER afin de faire un pointage sur les factures impayées qui pour certaines datent de 2019. Une mise en non-valeur pour certaines va être proposée au Service de Gestion Comptable d'Oyonnax et un courrier de rappel pour les autres va être fait.

4.2.3 Ligne de trésorerie

En caisse le 03/12/2024 = 1.856.914,07 €.

4.3 BATIMENTS

4.3.1 Eglise

GRDF a missionné AXONE pour réaliser quelques travaux au niveau du clocher de l'église. Des travaux ont été réalisés le 27 novembre afin d'empêcher l'accès à l'intérieur du bâtiment aux pigeons. Un devis complémentaire va être demandé afin d'obstruer complètement les ouvertures sous le toit pour que les pigeons ne puissent plus rentrer dans l'église.

4.3.2 Vestiaires

La cuve de récupération des eaux de pluie et des fontaines a été installée avec succès.

Reste à financer la pompe (environ 4 497 € HT) qui n'avait pas été prévue dans le projet initial. Coût total avec les raccordements : 11 572,80 € HT. Mme Le Maire demande au conseil si elle peut signer ce devis : acceptation à la majorité : 1 abstention Mme Dolorès REY NOVOA.

Point sur l'avancement des travaux plus état budgétaire arrêté au 27 novembre 2024.

4.3.3 Dojo

Une réunion a eu lieu le 29 novembre avec les membres du Dojo le collège ayant demandé la possibilité d'occuper leur salle. Accord de Mme Micheland. Il faudra faire une convention avec le Département et le collège pour cette utilisation.

4.4 ESPACES VERTS ET CIMETIERE

Le transfert des urnes se fera le 17 décembre.

4.5 PERSONNEL

Les entretiens avec les agents communaux sont quasiment finis.

4.8 BIBLIOTHEQUE

4.8.1 Espace EJA

La bibliothèque a inauguré son espace EJA (Edition Jeunesse Accessible) le samedi 23 novembre 2024. Mme Denise HUGON a représenté la mairie.

4.8.2 Bibliothèque Départementale de l'Ain

Une réunion avec Mme JOUHAUD de la Bibliothèque Départementale de l'Ain et Mme ETAIX le 28 novembre. Il y a 15 bénévoles au sein de la bibliothèque. En 2028 il sera obligatoire d'avoir une bibliothécaire salariée ou 2 personnes ayant suivies la formation de base. Le département va demander 0.40 € par habitant pour la culture.

4.9 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

4.9.1 Préparation des colis et du repas

Cette année, le total des colis s'est monté à 55 colis : 22 doubles et 33 simples. Les membres ont terminé la confection des colis. La distribution va commencer début décembre.

Au niveau de l'organisation du repas, Mme Dolorès REY-NOVOA a demandé un devis auprès de Natacha MILAN, une chanteuse qu'elle avait rencontré lors des 100 ans de Mme Lucienne TRUCHET à l'EHPAD.

Mme Amandine ROSSAS va demander les menus auprès de Bourg Traiteur. Une réunion sera faite en décembre pour faire le point sur l'organisation du repas.

4.9.2 Réunion InterCCAS

Une réunion interCCAS a eu lieu le 26.11.24 à Gex en présence du CDS. Mmes Denise HUGON et Dolores REY-NOVOA ont représenté la mairie.

La prochaine réunion sera prévue à la mairie de Péron au mois de février 2025.

4.10 CEREMONIES ET EVENEMENTS COMMUNAUX

La cérémonie du 11 novembre s'est bien déroulée avec beaucoup de monde.

5 COMPTES-RENDUS COMMISSIONS COMMUNALES

5.1 COMMISSION URBANISME

5.2 COMMISSION VOIRIE – SECURITE – ESPACES VERTS

5.2.1 Point voirie sur les travaux en cours

Commission du 14 novembre : Différents points ont été abordés :

- Vente terrain à M. PETIT PHAR : une réponse va lui être faite officiellement en stipulant que la décision sera prise ultérieurement une fois que la construction au bas de la Rue de la Gaine sera terminée.

- Parking Champ-Fontaine : M. Alexandre PONS Alexandre doit rencontrer les parents d'élèves pour divers sujets, notamment à ce sujet. La commission présente au conseil municipal le projet qui a été discuté pour fluidifier la circulation.

D'autres points ont été discutés, comme la clôture du Passage de la Gaine, le chemin de la Chapelle, le stationnement intempêtif de l'intersection Rue du Cercle / Rue de Bruel, l'agrandissement de la cour du Centre de Loisirs.

5.2.2 Aménagement Route de Lyon

Commission généralisée en présence de M. BARREAU (ARCHIGRAPH) le 26.11.24.

Un compte-rendu va être réalisé avec M. BARREAU en prenant en compte des différentes propositions soumises lors de cette commission. Une nouvelle projection va être réalisée ainsi qu'une approche financière. En ce qui concerne la phase 3 deux estimations vont être réalisées une sur la base de la proposition de la commission généralisée du 12.12.2023 et une sur la base de la commission généralisée du 28.11.2024.

MM. Jérémy BLANC et Régis VISCONTI n'ayant pas participé à la réunion, M. Claude GIROD va transmettre les points mentionnés à M. BARREAU pour qu'il puisse les valider ou non. En fonction de cela, il pourra nous faire une proposition qui sera rediscutée ensuite en réunion généralisée.

5.3 COMMISSION SCOLAIRE – PERISCOLAIRE – JEUNESSE

5.3.1 Conseil Municipal Jeune

Les inscriptions sont closes. 7 enfants du primaire et 3 collégiens ont candidaté. Il ne sera donc pas nécessaire de faire des élections. Les livrets du CMJ ont été envoyés par mail par Florent. Il reste à déterminer la date de la cérémonie pour leur remettre leur écharpe.

5.3.2 Délégation de service public

Convention de partenariat avec Familles rurales qui pourra employer des agents.

5.4 COMMISSION ASSOCIATIONS & SPORT

5.4.1 Association Société Musicale de Péron

L'assemblée générale s'est tenue le 15.11.24. M. Luc BARRIERE-CONSTANTIN a représenté la mairie.

5.4.2 Association AJLC

L'assemblée générale s'est tenue le 21.11.24. Mme Denise HUGON a représenté la mairie.

Composition du bureau, professeurs et élèves :

Présidente : Melle Coelho Stéphanie

Trésorière : Mme Franceschina Vilma

Secrétaire : Mme Giles Aurélie

Professeurs : yoga : Mme Dezillie Britta de dessin : Mme Beyer Ludmila et de danse : Mme Valla Frédérique.

Nombre d'adhérents pour la rentrée de septembre 2024 : 215 élèves (hausse d'une dizaine par rapport à l'an dernier)

DANSE : 189 élèves (hausse)

Détails : 69 de Challex, 48 de Péron, 1 de Chevry, 10 de Collonges, 2 de Crozet, 6 de Farges, 4 de Pougny, 1 de Preveessin, 19 de Saint Jean de Gonville, 7 de Saint Genis Pouilly, 6 de Sergy, 28 de Thoiry, 4 de Haute Savoie, 2 de Suisse, 8 inconnus (démarches d'adhésion en cours)

DESSIN : 16 élèves (stable)

DANSE + DESSIN : 2 élèves

YOGA : 8 élèves (en hausse de 3)

Rapport d'activités des diverses sections :

a) Danse : Plusieurs cours sont proposés dans les salles de Challex (la Challaisienne) et Péron (salle de motricité). Le bureau remercie les deux municipalités pour le prêt gracieux et l'entretien des diverses salles.

Cours et plannings :

- 11 cours de classique (d'éveil à classique dont 4 cours de pointes 5 à Challex et 6 à Péron
- 5 cours de jazz (de préparatoire à jazz adulte) dont 4 à Péron et 1 à Challex
- des cours spéciaux les vendredis soir et les week-ends à Challex pour préparer les concours ou représentation du ballet Casse-Noisette

- des stages proposés les samedis matin et sur certaines semaines des vacances scolaires françaises à Challex

Activités :

- Spectacle en juin à Vulbens le week-end du 22/23 juin pour la majorité des cours et le mercredi 26 juin pour les éveils/initiation.

- Concours

• CND (concours national de danse) en mars 2024 avec plusieurs élèves primés et sélectionnés pour le National
- National en mai avec de nouveaux des élèves primés et sélectionnés pour l'Européen. Prix obtenu au concours européen à Rome en octobre

- Stages :

• Lors des vacances de février, juillet et août sur inscriptions

• Lors de deux week-ends en mars et avril avec Eric Campros : danseur, chorégraphe et professeur du Broadway Dance Center à New York avec un spectacle présenté aux familles et extérieurs à Vulbens en fin de stage.

• A venir pour cette fin d'année : participation au goûter des aînés organisés par le CCAS, le week end du 22.11, pour proposer un petit spectacle à la JAL - Casse-Noisette : ballet représenté à Vulbens les 21 et 22 décembre prochain *

• Perspectives 2025 :

- concours à venir : CND en février à Bourg en Bresse et National par la suite si des élèves sont sélectionnés

- Stage avec Eric Campros : 18 au 27 avril à la Challaisienne

- Spectacle des cours classique, à partir du niveau préparatoire, et jazz le week-end du 04/05/06 juillet 2025 au centre Eclat à Vulbens.

- Spectacle des éveils/initiation : date en juin encore non définie

Remerciements :

* notre partenaire Orpi pour la mise en place du bar à champagne dont les bénéfices nous sont reversés.

* M. Kwiatek pour la réalisation du film souvenir des deux spectacles de fin d'année qui sont proposés aux familles à la vente sur clé USB (20euros).

b) dessin : Les cours de dessin et de peinture ont lieu les jeudis à la maison des Sociétés de Challex. Trois cours sont proposés : à partir de 16h45, en 3 groupes (5 à 7 ans - 8 à 11 ans - 12 ans et +)

Activités :

- Exposition lors de la fête de Noël du Sou des Ecoles
- Sortie en plein air pour dessiner en extérieur en mai
- Exposition des œuvres des élèves le 29/06 lors de la kermesse de l'école
- 04/07 : exposition et apéritif de fin de saison.
- A venir : le 15.12 : exposition des œuvres des enfants lors de la fête de Noël du Sou des Ecoles

Perspectives 2025 :

- Bibliothèque : exposition des œuvres en fin d'année scolaire
- Sortie : à voir (selon météo, lieu à trouver etc...)

c) yoga – relaxation – travail postural : un cours dispensé le lundi matin à la Challaisienne

Une assurance a été trouvée qui accepte de couvrir les activités menées lors des cours de Mme Dezillie qui ne rentre pas dans la catégorie « sport ». De ce fait, les participants de ce cours n'ont plus à fournir de certificat médical ni à souscrire d'assurance supplémentaire.

Le bureau de l'AJLC profite de cette AG pour remercier chaleureusement les mairies de Challex et Péron pour la mise à disposition des salles : La Challaisienne pour la danse et le yoga, la maison des sociétés pour le dessin/la peinture à Challex, la salle de motricité de l'école pour la danse à Péron.

Bilan financier : Les professeurs sont rémunérés directement par les élèves.

	RECETTES	DEPENSES
Cotisations	3.269 euros	APAC assurances : 154 euros
Licence Yoga	186 euros	UFOLEP Yoga : 317.55 euros
Banque	2.352,89 euros (intérêts)	215.75 euros (frais)
Spectacles	21.045,72 euros	24.253,68 euros
Divers (concours, stages...)	15.772 euros	12.911,98 euros
Don Téléthon	Pris dans les bénéfices	500 euros

Spectacles de danse de fin d'année : -3.207,96 € /Divers danse : 2.960,02 € =>

Résultat d'exercice = + 4272,65 €

Une question est posée quant aux perspectives d'utilisation de la trésorerie globale. Des projets sont toujours à l'étude (équipement d'une salle) mais reste compliqué à mettre en œuvre et ces fonds servent aussi à la réalisation des stages ou des projets particuliers.

Election nouveau bureau : pas de changement au sein du bureau qui se représente chacune à son poste.

Divers :

- Remerciement de Mme le maire de Challex pour l'intervention de la danse lors du goûter du CCAS.
- Remerciement à la commune de Péron pour la mise à disposition de la salle
- Regret que la commune ne dispose pas d'une salle de spectacle qui permettrait la réalisation des ballets dans le village, sans devoir aller à Vulbens.
- Proposition que les élèves du cours de dessin de Mme Beyer réalisent l'illustration de la carte des vœux de la commune.

5.4.3 Association Ozmoz

L'assemblée générale s'est tenue le 01.12.24. Mme Amandine ROSSAS a représenté la mairie.

Année difficile du fait d'avoir perdu 3 membres et compliqué de retrouver des musiciens avec qui collaborer.

De ce fait, ils ont décidé de rester à 4 membres en redistribuant les rôles. Ils vont donc travailler pour réadapter leurs morceaux.

5.4.4 Association des boules

L'assemblée générale s'est tenue le 29.11.24. Mme Le Maire a représenté la mairie.
Le bureau a été réélu. Les manifestations ont bien marché en 2024 et sont reconduites en 2025.

5.4.5 Association de la Pétanque

Mme Christine FOL a représenté la commune.

Membres du Bureau : 9 personnes, 37 cotisations soit 47 sociétaires.

Ouverture tous les vendredis soir et samedis après-midi à compter de la mi-avril

Bilan annuel bénéficiaire malgré une météo assez maussade.

Pour 2025 :

Membres du bureau démissionnaire, réélection du bureau

Président : Jean – François GRENARD - Vice-Président : Bernard BLONDIN

Trésorière : Cathy GRENARD - Secrétaire : Elvire BLONDIN

Présentation du calendrier 2025.

Remerciement à la mairie pour la prise en charge de l'électricité et pour le soutien tout au long de l'année

5.4.6 Formation sécurité (défibrillateur...)

Une première formation a été faite par M. Pascal CUINIER pour une cinquantaine de membres des associations le 7 novembre. Une autre formation sera proposée au printemps en élargissant vers d'autres administrés.

5.5 COMMISSION COMMUNICATION

5.5.1 Petit Péronnais

La relecture du Petit Péronnais n°110 a pris du retard, elle est prévue le 04.12.24. Il sera distribué courant décembre.

5.6 INFORMATIQUE

Une réunion a eu lieu avec le référent de la gendarmerie, M. CABRERA, le 20 novembre en présence de M. Dominique GIGI et M. Guillaume MARTINOD sur le sujet des risques sur la cyberattaque.

6 COMPTES-RENDUS COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

6.1.1 Commissions communautaires

6.3 REGIE DES EAUX GESSIENNES

Réunion du 28 novembre : délibération prise pour l'attribution du marché pour la réhabilitation de la STEP pour un montant de 7 545 000 € H.T.

7 DIVERS

7.1 Prochain conseil municipal : le 14 janvier 2025

7.2 La ligne 33 va passer dans notre village en 2025 avec 2 arrêts le matin et 3 le soir.

8 DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Fin de la séance à 22h25.